


APPEL À CANDI- DATURE



AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR
DES LOCAUX EXISTANTS DU SIÈGE
DE L'ORDRE DES ARCHITECTES
DE LILLE



REMISE DES DOSSIERS
DE PRÉSENTATION
LE 11 OCTOBRE 2023

ORDRE
DES
ARCHITECTES



Concevoir et accompagner la mise en œuvre du projet d'aménagement intérieur des locaux existants du siège de l'Ordre des Architectes de Lille.

Opération : 8 rue Molière – 59800 LILLE

Conditions de participation :

Être inscrit après le 1^{er} janvier 2020 au Tableau de l'Ordre des Architectes des Hauts de France.

Modalité d'envoi :

Dossier à envoyer par mail ou courrier avant le **11 octobre 2023**.

Sélection des candidats admis à concourir :

Afin de permettre de situer les savoirs faire et les compétences, les participants devront fournir au cours d'une première phase un dossier de présentation comprenant un CV, un A3 composé d'images de référence de réalisations ou études réalisées dans un cadre professionnel ou à l'École d'architecture, une lettre de motivation A4 recto.

Les locaux de l'Ordre des Architectes sont visitables sur 3 créneaux fournis sur simple demande.

4 candidats seront retenus par la Commission de sélection parmi les dossiers de présentation.

Choix du Lauréat :

Ils devront présenter au cours d'un entretien avec la Commission de sélection leur intention architecturale. Le dialogue sera amené à se prolonger dans la mise au point du projet par le lauréat.

Indemnité :

Les 4 candidats retenus recevront une prime de 1500 € HT.

Planning du concours :

- Appel à candidatures - Septembre 2023.
- Remise des dossiers de présentation - 11 Octobre 2023.
- Choix des équipes retenues – Octobre 2023.
- Audition des candidats par la Commission de sélection – Novembre 2023.
- Choix et désignation du lauréat - Novembre 2023.

Pour tous renseignements, envoyez un mail à :

contact.ordre.hdf@architectes.org

Règlement de consultation : <https://www.architectes.org/publications/reglement-de-consultation>

